

**Registre aux délibérations du  
conseil communal de Bech**

**Séance publique du 16 novembre 2022**

**Date de l'annonce publique de la séance : 10.11.2022**

**Date de la convocation des conseillers : 10.11.2022**

Présents : KOHN Camille, bourgmestre ; BOHNENBERGER Emile et CLASSEN Norbert, échevins ; M.M. FRIDEN Christian, GENGLER Gaston, PITZEN Marc et SCHMIT Nico, conseillers ; KRING Alain, secrétaire.

Bech Absent excusé : BIEWER Gaby

Altrier

Blumenthal

Geyershof

Graulinster

Hemstal

Hersberg

Kobenbour

Rippig

Zittig

**Point de l'ordre du jour : 6**

**Objet : Adaptation du tarif pour le nettoyage extraordinaire des salles communales**

Le conseil communal,

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Vu les règlements fixant les modalités pour la mise à disposition des différentes salles communales, notamment :

- Le centre culturel « Hanner Bra » à Bech
- La salle communale à Bech
- Le « Veräinsbau » à Altrier
- Le « Veräinsbau » à Hemstal

Attendu que les différents règlements disposaient qu'en cas de nécessité d'un nettoyage extraordinaire après une manifestation, un tarif de 20 € par heure serait facturé au locataire respectivement utilisateur ;

Attendu que ce tarif n'a jamais été fixé par délibération séparée ;

Attendu que ce tarif ne correspond plus du tout aux prix actuels et devrait être adapté ;

Attendu qu'il est suggéré de fixer ce tarif à 40 € par heure avec effet au 01.01.2023 ;

Attendu que les membres du conseil communal sont appelés à se prononcer à ce sujet ;

Après avoir délibéré conformément à la loi ;

**décide avec toutes les voix:**

- De fixer avec effet au **01.01.2023**, le tarif pour le nettoyage extraordinaire d'une salle communale à **40 € par heure**.
- La nécessité de faire procéder à un nettoyage extraordinaire est à constater lors d'un état de lieux à dresser par le service technique communal en présence du locataire.

Ainsi délibéré à Bech; date qu'en tête.

Suivent les signatures:

Pour expédition conforme :

Le bourgmestre  
(Camille Kohn)

le secrétaire  
(Alain Kring)

Bech, le *23.11.22*

